



le p'tit Castelois

TOUTE L'INFORMATION DU CASTELET

INFOS UTILES

MAIRIE LE CASTELET

12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Lundi : 11h-13h - Mardi 9h-11h
Jeudi : 17h-19h
Secrétaires : Frédéric Rocher,
Evelyne Buret, Bénédicte Kosmala
Sur rendez-vous avec le maire
et les adjoints.

**Fermetures exceptionnelles des
mairies les 31 octobre, 24, 26, 31
décembre et 2 janvier.**

MAIRIE DÉLÉGUÉE

10 rue de l'Avenir
GARCELLES-SECQUEVILLE
02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Mercredi : 16h-19h - Vendredi : 11h-13h

SERVICE PÉRISCOLAIRE

02 31 39 86 17

ÉCOLE MATERNELLE

YANN ARTHUS BERTRAND
12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
02 31 86 59 62

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 rue de l'Avenir
GARCELLES-SECQUEVILLE
02 31 86 59 62
ce.0140297X@ac-caen.fr

COLLÈGE DU CINGAL

Rue Camille Blaisot
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
02 31 23 50 66 - ce.0141312a@ac-caen.fr

COLLÈGE G. DE MAUPASSANT

Rue d'Harcourt - ST-MARTIN-DE-
FONTENAY - 02 31 79 80 45
ce.0140068y@ac-caen.fr

Bulletin Le P'tit Castelois 3^e trimestre 2022
Rédaction : Commission Communication
Crédits photos : Mairie, Associations
N° ISSN : 2824-7825
Directeur de Publication : Florence Boulay
Impression Mairie du Castelet



VIE LOCALE...

ZONAGE SECQUEVILLE

Mercredi 31 août, à la salle des fêtes de Saint Aignan de Cramésnil, s'est tenue une réunion d'information dans le cadre des zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales sur le territoire de la Communauté Urbaine Caen la mer. Celle-ci a été menée notamment par M. Thomas GOYET de la direction du cycle de l'eau de Caen la mer.

Ont été présentés les enjeux, la méthodologie et les résultats de l'étude qui visait d'une part, à s'assurer de l'adéquation entre le développement urbain et la gestion des eaux usées dans des conditions financières satisfaisantes et dans le respect des écosystèmes aquatiques et environnementaux et d'autre part, à disposer d'un zonage unique et homogène sur l'ensemble du territoire. Un zonage des eaux a été effectué permettant de définir des zones relevant d'un assainissement collectif ou d'un assainissement non collectif selon une analyse multicritère aboutissant au mode d'assainissement le plus adapté (critère réglementaire et environnemental, contraintes pour la mise en place / réhabilitation de l'assainissement non collectif, contraintes techniques pour la mise en place de l'assainissement collectif, impact sur les systèmes d'assainissement collectif existants, coûts financiers investissement).

Le zonage sur notre commune a été établi comme suit :

ZONAGE EAUX USÉES - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMÉSNIL (LE CASTELET)



Une discussion vive a suivi la présentation de ces documents, certains habitants du hameau de Secqueville faisant part de leur mécontentement face à l'impossibilité de mise en place d'un assainissement collectif notamment dans la rue Saint-Gerbold et les impasses des Charmilles et des Marronniers. En effet, dans un courrier du 9 novembre 2017, M. Didier JEANNE, ancien maire de Garcelles-Secqueville et vice-président du syndicat d'assainissement d'alors, avait fait part d'une étude menée par ledit syndicat d'assainissement, sur la possibilité de mettre en assainissement collectif ce secteur. Cette étude n'avait pas été menée à son terme ; la Communauté Urbaine de Caen la mer a poursuivi la démarche et les résultats ne sont pas ceux escomptés par tous.

Une enquête publique sera prochainement conduite sur notre commune. Nous invitons chacun à venir s'informer et à formuler son avis auprès du commissaire enquêteur chargé de les recueillir..

Vie Locale...

ZONAGE EAUX USÉES - GARCELLES-SECQUEVILLE (LE CASTELET)



Document Caen la mer

RÉUNION PUBLIQUE - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Suite aux différentes remontées des habitants du secteur de Cramesnil quant à la circulation et la vitesse dans cette zone, une réunion destinée à échanger sur les futures améliorations s'est tenue à la salle des fêtes de Saint Aignan de Cramesnil le 22 septembre.

En présence de M. Gilles Saint Lorant, Chef Agence Routière Départementale de Caen et Sarah Gorgeon, Cheffe de service, référente technique de la zone Est à la communauté urbaine de Caen la mer, une trentaine d'habitants est venus pour un temps d'échange sur ce projet d'aménagement de Cramesnil.

L'objectif était de proposer des améliorations pour réduire la vitesse tout en prenant en compte les contraintes techniques, réglementaires et financières. Ce projet concerne la partie de la rue du 7 Août comprise entre l'entrée du bourg (coté ouest) et le croisement de la rue des Pérrées et du 7 Août.

Installation de chicanes, plateaux ralentisseurs, régime prioritaire, sont quelques unes des propositions émises. Les habitants seront à nouveau invités d'ici quelques mois pour prendre connaissance des propositions de la municipalité, qui les a attentivement écoutés.

LA CIRCULATION EN QUELQUES CHIFFRES :

En mars 2021, un comptage a été effectué sur ce tronçon de la rue du 7 Août. En voici les résultats :

- 85 % des usagers roulent à une vitesse inférieure à 77 km/h
- 15 % des usagers roulent à une vitesse supérieure à 77km/h
- 55 % sont en excès de vitesse
- 700 voitures et 40 poids lourds empruntent cette route chaque jour.



Une procédure de modification n°2 du PLU de Saint-Aignan-de-Cramesnil a été engagée par délibération du conseil communautaire en date du 16 Décembre 2021.

Une enquête publique se déroulera du lundi 26 Septembre 2022 à partir de 11h au Jeudi 27 Octobre à 19h à la mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil. Le commissaire enquêteur recevra le public à l'occasion des permanences ci-dessous. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations sur les registres disponibles à la Mairie du Castelet – Saint-Aignan-de-Cramesnil et au siège de Caen la mer aux horaires d'ouvertures ainsi que sur le site du registre dématérialisé.

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-AIGNAN DE CRAMESNIL

Article 1 : Par arrêté n° A-2022-059 le Président de la communauté urbaine Caen la mer ordonne l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Aignan de Cramesnil.

Article 2 : L'enquête publique se tiendra du **Lundi 26 Septembre 2022 (11h00) jusqu'au Jeudi 27 Octobre 2022 (19h00)**. La mairie déléguée de Saint-Aignan de Cramesnil – LE CASTELET est désignée comme siège de cette enquête publique.

Le dossier d'enquête, en version papier, contenant les pièces du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme ainsi que les éléments imposés au titre de l'article R.123-8 du code de l'environnement, sera tenu à la disposition du public en mairie de Saint-Aignan de Cramesnil – LE CASTELET et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer pendant toute la période de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture au public des établissements mentionnés ci-dessous ; le dossier pourra en outre y être consulté sur un poste informatique :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mairie de Saint-Aignan de Cramesnil, 12 rue du 7 Août 1944, Saint-Aignan de Cramesnil, 14540 LE CASTELET	11h00 - 13h00	9h00 – 11h00	Fermeture	17h00 - 19h00	Fermeture
Siège de Caen la mer, 16 rue Rosa Parks 14000 - CAEN	8h30 à 17h30	8h30 à 17h30	8h30 à 17h30	8h30 à 17h30	8h30 à 16h30

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté urbaine.

Le public devra se soumettre aux mesures barrières mises en œuvre, le cas échéant, sur les lieux d'accueil du public en général, et de consultation du dossier d'enquête en particulier, afin de faire face à l'épidémie de covid-19.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site Internet du registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4198>. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par écrit, un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera ouvert et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête en mairie de Saint-Aignan de Cramesnil – LE CASTELET et à l'hôtel de la Communauté urbaine Caen la mer.
- Par voie électronique, sur le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4198>.
- Par mail, à l'adresse suivante : enquete-publique-4198@registre-dematerialise.fr
- Par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur pour la modification du PLU, sous pli cacheté, au siège de l'enquête publique : Mairie de Saint-Aignan de Cramesnil, 12 rue du 07 Août 1944, Saint-Aignan de Cramesnil, 14540 LE CASTELET.

Ces observations doivent parvenir au commissaire enquêteur au plus tard **le Jeudi 27 Octobre 2022 (19h00)**.

Article 3 : Monsieur Alain MANSILLON, cadre bancaire à la retraite, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Caen. Il procédera en cette qualité aux dispositions prescrites par le présent arrêté. Il recevra en mairie de Saint-Aignan de Cramesnil – LE CASTELET, les observations orales et écrites des intéressés le :

- **Lundi 03 Octobre 2022, de 11h00 à 13h00,**
- **Mardi 11 Octobre 2022, de 9h00 à 11h00,**
- **Jeudi 20 Octobre 2022, de 17h00 à 19h00,**

Article 4 : Un avis au public faisant connaître les dates d'ouvertures de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département, *Ouest France et Liberté Le Bonhomme Libre*. Cet avis sera affiché dans à la Mairie de Saint-Aignan de Cramesnil – LE CASTELET, à la mairie de Garcelles-Secqueville – Le CASTELET sur les panneaux d'information ainsi qu'au siège de la Communauté Urbaine, et sur le site www.caenlamer.fr. Une copie de l'avis publié dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion, et au cours de l'enquête pour la deuxième insertion.

Article 5 : A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 2, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Caen la mer Normandie et à Monsieur Le Président du Tribunal Administratif, le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Article 6 : La copie du rapport, accompagné des conclusions et de l'avis du commissaire enquêteur sera adressée par l'autorité compétente au Maire de Saint-Aignan de Cramesnil – LE CASTELET et au Préfet du Département du Calvados. Le public pourra les consulter à la Mairie de Saint-Aignan de Cramesnil (12 rue du 07 Août 1944, Saint-Aignan de Cramesnil, 14540 LE CASTELET) et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer Normandie (16 rue Rosa Parks, CS 52700, 14 027 Caen cedex 9) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site www.caenlamer.fr, pendant 1 an.

Article 7 : La procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Aignan de Cramesnil n'a pas nécessité d'évaluation environnementale en application des articles L.104-1 et suivants du code de l'urbanisme. Les informations environnementales sont consultables dans le dossier soumis à l'enquête publique.

Article 8 : La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le Président de la Communauté Urbaine Caen la mer Normandie pour le Plan Local d'Urbanisme. Des informations peuvent également être demandées au Maire de Saint-Aignan de Cramesnil – LE CASTELET.

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, pourra être approuvé par le Conseil Communautaire.

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET

A l'occasion de la fête nationale, Le Castelet a rendu hommage aux morts des deux grandes guerres.

Élus, porte-drapeaux et la fanfare de Cesny Bois Halbout étaient présents sur la place Simone Veil à Saint-Aignan-de-Cramesnil pour la mémoire de ces événements historiques.

Un hommage, par Isabelle Dortée et Pascal Lecoeur, a été rendu à Ken Tout, notre libérateur décédé le 10 juillet dernier à l'âge de 98 ans.

Puis un verre de l'amitié a été proposé aux habitants présents.



KEN TOUT



Des liens forts ont été tissés avec un certain nombre d'anciens combattants et leur famille. KEN TOUT est l'un de ceux là, il a servi comme artilleur (chars) et commandant dans le Northamptonshire Yeomanry en 1944, après le jour J et en Hollande, où il a été blessé et évacué. Il a néanmoins repris du service en Palestine en 1945-46.

Après la guerre, il a continué à travailler avec l'Armée du Salut, Oxfam et HelpAge où il a développé un certain nombre de projets d'aide internationaux. Il a travaillé comme consultant auprès de l'Organisation des Nations Unies sur le vieillissement et il a reçu un OBE (Order of the British Empire), pour services rendus à la population du troisième âge dans le Tiers Monde.

Il effectuait régulièrement des visites guidées sur les anciens champs de bataille. KEN TOUT est l'auteur de nombreux livres sur le sujet, citons par exemple ceux qui traitent directement de notre territoire : « Bataille sanglante pour Tilly-la-Campagne » 2013 et « Une belle nuit pour les tanks » 2002.

Nous ne l'oublierons pas.

7 AOÛT

Chaque année, le 7 août, au Bosquet des Libérateurs à Saint-aignan, la commune du Castelet rend hommage, aux soldats tombés pour libérer notre village et ainsi transmettre le devoir de mémoire aux plus jeunes.

Cette année encore une gerbe a été déposée en leur mémoire.



SOLIDARITÉ...

CCAS

LES RENCONTRES

Y'a d'la joie !

C'EST QUOI ?

Des moments de partage pour les séniors de +65 ans autour de jeux et de douceurs sucrées.

C'EST QUAND ?

Un mercredi tous les 2 mois de 14h30 à 17h.

C'EST OÙ ?

A la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

QUI ORGANISE ?

Les bénévoles du CCAS du Castelet.

PROCHAINES RENCONTRES DE L'ANNÉE,
RETENEZ BIEN CES DATES !

Pour ces événements, rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil :

- **Dimanche 16 octobre** > Repas annuel des séniors
- **Mercredi 2 novembre de 14h30 à 17h** > Rencontre "Y a d'la joie !"
- **Mercredi 7 décembre** > Goûter de fin d'année



RENCONTRE DU MERCREDI 6 JUILLET

Cette 2^e rencontre a rassemblé une trentaine de personnes, toutes générations confondues : des Castelais de plus de 65 ans, mais aussi des jeunes enfants du Centre de loisirs et des résidents de l'EHPAD. Une belle météo a permis d'installer des jeux à l'extérieur, à l'ombre des arbres de la place récemment refaite. L'association "Jouons ensemble" nous avait loué des jeux en bois surdimensionnés (billard japonais, billard à rebonds, puissance 4 géant, la grenouille...)

Une Castelaise nous a fait découvrir son passe-temps favori "Le Pergamano", l'art d'embellir le papier parchemin.

Les rencontres "Y a d'la Joie !" ce sont aussi des rencontres "Y a d'la gourmandise !". Et c'est avec beaucoup de plaisir que les participants ont partagé les gâteaux des bénévoles pâtissières pour l'occasion. Jus de fruits bien frais furent appréciés sous cette chaleur estivale.



CCAS

APRÈS-MIDI AU JARDIN DES PLANTES - MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Dans le cadre des **Rencontres Y a d'la joie !**, une sortie au Jardin des Plantes de Caen a été proposée aux séniors par la Municipalité et le CCAS.

Une dizaine de Castelaises et Castelais ont ainsi pu bénéficier gratuitement de la visite guidée du jardin botanique. Le conseiller horticole a été très sollicité par les nombreuses questions des séniors jardiniers et amoureux de la nature. Une occasion pour eux de découvrir les plantes médicinales, les plantes toxiques et certains arbres rares en Normandie comme le sequoia ou le pecanier (ou noyer de pécan).

Le guide a également évoqué les pratiques vertueuses tel que l'abandon des traitements

phyto-sanitaires chimiques depuis 2019 et le paillage au foin des massifs.

Les séniors ont ensuite été invités à cueillir les feuilles des poivriers ou celle des *Paederia* (dite la plante camembert) : une découverte de senteurs insolites.

Après 1h30 de visite, les séniors ont pu goûter à la chaleur tropicale dans les serres, avant le retour à Saint-Aignan.

La météo a été favorable, sans orage et la chaleur supportable, malgré tout, les rafraîchissements ont été appréciés au retour à la salle des fêtes.

Un seul regret unanime : *"C'est passé trop vite ! Il faudra revenir !"*



REMERCIEMENT À L'AMICALE DES ANCIENS DE GARCELLES

Le CCAS du Castelet tient à remercier l'Amicale des anciens de Garcelles-Secqueville pour son généreux don de 2 880 €. Ainsi, le CCAS pourra proposer de nouvelles animations aux Castelais séniors.

Solidarité...

INITIATION MASSAGE POUR LES BÉBÉS

LES BIENFAITS DU MASSAGE CHEZ LE TOUT PETIT SONT MULTIPLES.



Masser son bébé permet de passer un moment privilégié en tête à tête et favorise l'accès à la détente. C'est un moment de plaisir partagé.

Afin d'encourager cette pratique, La Mairie du Castelet vous propose une séance d'initiation aux techniques de massage du tout-petit.

La séance s'adresse aux bébés entre 0 et 10 mois. Elle sera animée par une infirmière puéricultrice, co-fondatrice de Philosine, espace pluridisciplinaire d'accompagnement à la parentalité situé à Mondeville.

**Venez partager avec votre bébé ce moment de détente,
le samedi 19 Novembre à 10h - salle de la mairie de Garcelles-Secqueville**

La séance durera 1 heure, la professionnelle sera ensuite disponible pour répondre à vos questions.

Cette initiation gratuite est offerte par la municipalité du Castelet.

Inscription obligatoire par mail : c.ponty@commune-le-castelet.fr

6 familles maximum, les deux parents peuvent être présents avec le bébé, matériel fourni.

SENSIBUS

Mercredi 26 Octobre 2022 le Sensibus sera présent, place des Palabres à Garcelles (face à la Mairie) de 16h à 18h30.

QU'EST-CE QUE LE SENSIBUS

Le véhicule « SENSIBUS » est un outil mobile itinérant dont l'objectif est d'aller à la rencontre des aînés et de leurs aidants, afin de les informer et les sensibiliser sur les aides pour le maintien au domicile. Le projet est soutenu par le Conseil Départemental du Calvados, dans le cadre de la Conférence des Financeurs. Depuis presque trois ans, le SENSIBUS sillonne les routes du Département et fait étape dans les villes et villages, tantôt sur les marchés, tantôt les places de villages ou les pôles de santé. Le but étant de présenter, de manière interactive, les objets et possibilités d'aménagements pouvant être mises en place pour favoriser le maintien au domicile.



OBJECTIF :

L'objectif est de promouvoir les solutions et les aides innovantes pour bien vieillir chez soi :

- possibilités d'adaptation du logement (cuisine, salle de bain...),
- information sur les services de maintien à domicile (téléassistance, aide humaine...),
- conseils et guidance dans les démarches à entreprendre.

Le « SENSIBUS » est ainsi aménagé par pièces de vie afin de présenter visuellement certains équipements et adaptations possibles du domicile.

Une ergothérapeute, professionnelle de santé et experte du maintien à domicile, est présente en permanence pour guider et renseigner les visiteurs.

DÉVELOPPEMENT DURABLE...

L'ÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

VISITE DE LA LAGUNE

Le 6 juillet, a été organisée une visite à la lagune de Saint-Aignan-de-Cramesnil pour mieux connaître le traitement des eaux usées de la commune.

Les participants ont profité des connaissances de Morgan Grandrie du Cycle de l'Eau de Caen la mer qui leur a expliqué le fonctionnement du système écologique de la lagune qui est unique à Caen la mer. Une discussion sur les écogestes liés à l'utilisation de l'eau et aux produits utilisés à la maison a clôturé ce moment de partage et de découverte.



ATELIER ZÉRO DÉCHET

Mardi 19 juillet, les enfants du local ados ont joué à différents jeux prêtés par le SYVEDAC. La journée a commencé par une course d'orientation où les enfants devaient retrouver autour du local ados des cartes représentant des alternatives 0 déchet. Chaque carte était à associer à des déchets du quotidien. L'après-midi était consacrée à des jeux de société permettant de sensibiliser les enfants au tri des déchets, au chemin des déchets jusqu'à leur valorisation, au compostage et au gaspillage alimentaire.

Mardi 26 juillet, les enfants du centre de loisirs ont aussi profité de ces jeux de société. Pour clôturer la matinée, ils ont aussi joué à des mini-jeux sur le tri des déchets.

VISITE BOTANIQUE

Patrick Martin guide botaniste était présent sur la commune pour présenter aux habitants les vertus médicinales et gustatives des plantes et fleurs du parc du Château de Garcelles. La première étape de cette balade était d'entrer en relation avec les plantes par l'intermédiaire des sens : toucher, sentir et observer avec des loupes de botanistes. Selon les espèces, tout ou partie (racine, feuilles, fleurs, ou bourgeons) de la plante est cueilli.

M. Martin a ensuite expliqué comment la flore sauvage soignait efficacement les petits maux du quotidien. Orties, violettes, aubépines, gaillets grateron... leurs propriétés sont multiples et ont fait leur preuve. Leurs actions diurétiques, antispasmodiques, sédatives, dépuratives, reminéralisantes, anti-inflammatoire, antiseptique sont naturelles et permettent de soigner les petits bobos. Le guide a préconisé des recettes pour les utiliser de la meilleure des façons (cuite, en pesto, en tisane, en soupe, en bouillon ou encore en cataplasme). L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter agrémenté de notes de saxophone offert par notre botaniste et musicien.



L'ÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATELIER LÉGUMES - CENTRE DE LOISIRS

Vendredi 29 juillet, les enfants du centre de loisirs ont découvert les fruits et légumes de saison grâce à deux animatrices de la Coop 5 pour 100.

3 ateliers étaient proposés : atelier d'épluchage de légumes avec un économiste, atelier d'association de fruits et légumes selon leur saison et atelier de dégustation.

Les ateliers ont été appréciés par les enfants et surtout par les gourmands qui ont dégusté tomates, prunes, fleurs, poivrons, betteraves,... et qui s'empressaient d'éplucher les légumes pour manger des concombres à l'atelier dédié !



VISITE DE L'USINE DE VALORISATION DES DÉCHETS

Mercredi 3 août, une visite guidée de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles réalisée par A. Carayon, animatrice en environnement du CPIE Vallée de l'Orne, a été organisée. L'après-midi a commencé par une visite de l'espace pédagogique centré sur le tri et le recyclage des déchets. Quelques écocgestes et astuces de tri ont été partagés pendant cette période.

Par la suite, les participants se sont équipés afin de visiter l'usine. Dès la première porte passée, les participants se sont retrouvés face à la surprenante réalité : un mur de 16 m de déchets provenant des poubelles d'ordures ménagères.

L'usine réceptionne 110 000 tonnes de déchets par an issus de nos poubelles noires (déchets ménagers) qui sont incinérés. L'opération génère 27% de machefer (cendres et résidus non combustibles) et 3% de REFOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères toxiques et polluantes).

La présence de déchets compostables et recyclables a surpris les participants car elle montre les erreurs de tri des usagers. La visite s'est poursuivie dans les différentes zones de l'usine pour voir l'acheminement des déchets jusqu'à leur valorisation énergétique.



L'ÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS : 45 KG DE DÉCHETS RAMASSÉS

Samedi 17 septembre, pour sa 3^e édition l'opération Le Castelet Propre a réuni les habitants pour nettoyer la commune. Plus de 45 Kg de déchets plastiques, canettes, emballages et autres débris ont été récoltés et triés. Les habitants pouvaient également déposer leurs déchets d'équipements électriques et électroniques auprès de la Coop 5 pour cent, donner ou troquer des objets en bon état par l'intermédiaire du SYVEDAC ou encore s'informer sur les solutions Zéro Déchet auprès de l'association Surfriider, tous venus pour l'occasion.

C'est au rythme des guitares endiablées du groupe Gigots Bitume que cette action s'est terminée autour d'un apéritif.



PÉDIBUS

Le 23 septembre dernier, un pédibus a été organisé pour permettre aux enfants de se rendre à l'école, à pied en étant accompagnés par des adultes.

Deux parcours ont été sélectionnés afin permettre à un maximum d'enfants d'emprunter ce circuit. Une dizaine d'enfants a tenté l'expérience, ils étaient ravis de venir à l'école avec les copains. Léa, 10 ans, participante, se réjouit : *"Je trouve ça bien. Ça évite d'utiliser la voiture et c'est bon pour l'écologie"*.

L'expérience sera renouvelée le vendredi 30 Septembre.



VIE SCOLAIRE...

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Une nouvelle année scolaire a commencé...

217 élèves sont scolarisés sur les deux écoles : 86 en maternelle à St Aignan de Cramesnil et 131 en élémentaire à Garcelles. Les effectifs augmentant régulièrement depuis ces dernières années, une 9^e classe a donc été créée.

Le site de Saint Aignan :

- 22 PS/MS : Emilie HUBERT
- 22 PS/MS : Camille COLLETTE et Patricia GILLES
- 21 MS/GS : Morgane LE POAIZARD et Bérengère HAGNERE
- 21 GS : Marie-Laure GUILLARD

Le site de Garcelles :

- 25 CP : Nathalie ROCHER et Anthony GUERARD
- 21 CE1 : Emilie CORBET
- 27 CE2 : Valérie MAGNIN-FEYSOT et Elise LEBAS
- 29 CM1 : Sophie RICHARD
- 29 CM2 : Nathalie BOUTOUIL



En élémentaire : Sophie Richard, Nathalie Rocher, Emilie Corbet, Nathalie Boutouil, Anthony Guerard et Valérie Magnin Feysot



*En élémentaire :
Elise Lebas*



En maternelle : Morgane Le Poaizard, Bérengère Hagnere, Camille Collette, Marie-Laure Guillard, Emilie Hubert et Patricia Gilles



INTERVENTION SURFRIDER

Albane, Julie, Alicia et Mégane sont des bénévoles de l'association Surfrider, elles sont intervenues dans la classe des CM le vendredi 16 Septembre.

Dans un premier temps, elles ont expliqué l'importance de jeter les déchets à la poubelle aux 29 élèves attentifs et impressionnés par les images des animaux marins étouffés par des sacs plastiques ou encore blessés par des hameçons perdus. *"Elles nous ont montré des photos où les animaux étaient malades car il y avait des déchets"* (Inaya). Un débat autour de la réduction des déchets s'en est suivi et les quatre bénévoles ont proposé des idées pour remplacer les emballages plastiques du quotidien.



benévolés ont proposé des idées pour remplacer les emballages plastiques du quotidien.

Dans un deuxième temps, les élèves ont participé à deux ateliers : la réalisation de tot bags en tee-shirts usagés puis un jeu de société interactif pour que les enfants comprennent l'importance de recycler les déchets réduisant ainsi la pollution dans la mer.

TRAVAUX...

TRAVAUX ÉCOLE

PAUSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Les travaux d'extension et de rénovation du groupe scolaire ont démarré en février dernier. Jeudi 23 juin, les élus ont symboliquement posé la première pierre.

« C'est la concrétisation d'un projet sur lequel j'ai commencé à travailler il y a près de quinze ans lorsque j'étais présidente du Syndicat scolaire » précise Mme Le Maire.

Ces travaux permettront aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux classes et aux annexes. Le premier bâtiment réalisé, d'environ 850 m², accueillera les écoliers de maternelle et sera prêt d'ici quelques mois. Une cour de récréation, une bibliothèque et le restaurant scolaire sont également prévus.

Les préfabriqués accueillant les classes élémentaires seront remplacés pour créer un nouvel espace sanitaire et mettre aux normes « Personnes à mobilité réduite » les classes historiques. Le tout devrait être opérationnel d'ici la rentrée 2023.

Une pompe à chaleur permettra de produire de la chaleur pour l'ensemble du site. Un dépose-minute est prévu. Quant aux piétons, ils pourront accéder par un cheminement dédié qui fait le lien avec le secteur pavillonnaire voisin. Le groupe scolaire rénové et finalisé accueillera environ 220 enfants.



AVANCÉE DES TRAVAUX



Avancée du projet école, du vestiaire et du Local Multi Activités.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie d'énergie, la municipalité étudie actuellement la possibilité de réduire l'éclairage public, toujours dans le respect de la sécurité de tous. Sa mise en application sera prochaine ; ne soyez donc pas surpris si certains candélabres ne s'allument plus.

BIEN VIVRE AU CASTELET

LES ESPACES DE DÉTENTE

Sur notre commune, nous comptons divers espaces de loisirs et de détente ouverts à tous, respectons-les afin qu'ils restent agréables.

LES ZONES SPORTIVES

Ce sont des espaces partagés. Malgré tout, la priorité de leur utilisation est donnée aux habitants de la commune.

- Stade de Saint-Aignan-de-Cramesnil
- Stade de Garcelles
- Terrain de tennis de Secqueville
- Terrain de cross de Garcelles : les quads et motos y sont interdits
- City stade de Garcelles
- Skate Park de Garcelles : Pour la sécurité des utilisateurs, nous rappelons que l'accès au Skate Park est réservé aux skates, rollers, trottinettes et BMX. **Tout véhicule motorisé est strictement interdit.** La présence d'un adulte pour les moins de 8 ans et le port du casque et des protections sont fortement recommandés.

LES ZONES DE JEUX

Les jeux sont réservés aux enfants de moins de 12 ans, sous la responsabilité de leurs parents en veillant à ne pas les dégrader.

L'accès des aires de jeux est interdit aux animaux. Toute personne responsable d'un animal doit veiller à ce que cette interdiction soit respectée.

Nous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les espaces publics, espaces verts et espaces jeux.

PISTES CYCLABLES

Les pistes sont à partager entre cyclistes, marcheurs, joggeurs et utilisateurs de trottinettes. Soyons prudents et respectons les usagers.

LE VERGER DES NAISSANCES

Un verger dédié aux naissances de la commune se trouve derrière le terrain de cross de Garcelles. Le verger a donné ses premiers fruits cette année. Ils peuvent être dégustés par les habitants dans le respects des consignes, uniquement les fruits mûrs tombés et dans une logique de partage.

BOITES À LIRE

Garcelles, Saint-Aignan et Secqueville bénéficient chacun d'une boîte à lire. Nous rappelons aux usagers que la boîte à lire est un moyen de partage, merci de ne pas y déposer des revues ou des ouvrages trop vieux et en mauvais état.

Les livres sont mis à disposition de tous, adultes et enfants, les ouvrages réservés à un public averti ainsi que la publicité ou la propagande politique n'y ont pas leur place.

Si la boîte est pleine, merci de revenir une prochaine fois.

CONTENEURS À VERRE À SAINT-AIGNAN

De nouveaux conteneurs à verre enterrés sont en service, rue des Quesnots (près du terrain de pétanque)

Afin de préserver un environnement agréable, nous comptons sur le civisme de chacun pour qu'aucun dépôt ne soit effectué aux abords.



Merci de ne rien déposer en dehors des boîtes à lire



PAROLE AUX ASSOCIATIONS...

ANIM.COM

FÊTE DU 16 JUILLET 2022

Anim.com a fait sa grande rentrée cet été avec la fête du Castelet le 16 juillet dernier !

Nous sommes très contents d'avoir partagé ce moment avec vous et nous vous remercions d'être venus si nombreux. Convivialité, rires, bonne humeur, détente... toutes ces qualités qui ont fait de cette soirée une réussite, et un moment de partage !

Nous tenions également à remercier :

- Madame le Maire et le conseil municipal qui nous ont accordé les différentes autorisations.
- Monsieur Lesellier pour sa disponibilité et son aide lors de l'organisation.
- Monsieur De Perthuis pour nous avoir prêté son allée afin de pouvoir garer les voitures.
- Monsieur Hay pour sa remorque qui a fait une superbe estrade pour le DJ.
- France Alliance pour son prêt de camion qui nous a permis de déplacer le matériel sur le lieu de la fête.
- Tous les bénévoles et ceux qui sont venus prêter main forte pour que cette soirée se déroule le mieux possible.

Nous travaillons actuellement sur les animations à venir, où nous espérons vous revoir très nombreux !

S. Sobieski, présidente Anim.com



SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DE BOURGUÉBUS



Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) est une association loi 1901 visant à favoriser le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie ponctuelle ou permanente nécessitant des soins d'hygiène et de confort techniques réalisés par des aides soignant(e)s diplômé(e)s d'état. Le SSIAD a une autorisation de soins délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour 55 places sur un secteur de

45 communes. Ce service est encadré par deux cadres infirmiers coordinateurs qui s'assurent que la demande de prise en charge correspond aux critères définis par l'ARS. Le patient conserve le choix de son infirmier(ière) libéral(e) pour les actes de soins infirmiers. Le SSIAD intervient sur prescription médicale. Le financement est pris en charge par les caisses d'assurance maladie, après leur accord.

Avec son programme « A3, Aidons les Aidants et les Aidés », le SSIAD propose depuis 2017 des activités ayant pour but de lutter contre l'isolement. La particularité de ce programme réside dans le fait que les compétences et l'expertise du service et de son personnel sont utilisées à destination tant des aidants que des aidés. Pendant que les aidants profitent d'un moment de répit, les patients bénéficient de l'accompagnement d'un(e) aide soignant(e) à domicile pour des activités à domicile ou en extérieur qu'il choisit et qui sont adaptées.

Ce service est joignable au 02.31.23.15.90 de 8h30 à 16h00. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou consulter le site internet : www.ssiad-bourguebus.fr.

Parole aux associations...

LE JARDIN DES SOURIRES



En dépit de la sécheresse inédite de cet été 2022, et grâce à l'eau apportée par les jardiniers et la mairie, nous avons eu le plaisir de voir grandir une bonne partie des pieds de légumes plantés fin mai. Nos premières récoltes ont été satisfaisantes, compte-tenu de la jeunesse de notre jardin et des conditions météorologiques. Ce sont les tomates qui ont été les plus productives, mais nous nous sommes également régalés de salades et aromatiques. Nous poursuivons les plantations d'automne, et les récoltes tardives de tomates, courgettes, scaroles, haricots...



En juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir les membres de l'association Permaculture et Partage de Fleury sur Orne. Nous avons visité leur jardin partagé lors de la réflexion sur notre jardin, et nous nous sommes beaucoup inspirés de ce qu'ils font, pour le transposer chez nous. Cela les a beaucoup touchés, et ils sont ravis que leur expérience soit source d'inspiration pour d'autres jardins.

Le samedi 30 juillet, notre jardin partagé a été inauguré par notre maire, Florence Boulay, en présence de Céline Collet, 1ère adjointe en charge du développement durable et Dominique Printemps, présidente de notre association. Etaient également présents des représentants des jardins collectifs ou partagés d'Hérouville-Saint-Clair, Fleury-sur-Orne et Thue-et-Mue. L'apéritif offert par la mairie et le repas participatif ont prolongé ce moment de partages, d'échanges de conseils, et de bonne humeur.



Parole aux associations...

En juin et septembre, plusieurs animations ont eu lieu sur notre jardin dans le cadre de l'école et du relais petite enfance, des séances découverte de yoga y ont également été organisées par la mairie. Nous sommes ravis que notre jardin soit le cadre d'activités qui dépassent le jardinage !

Le 7 octobre prochain à 18h, nous tiendrons notre assemblée générale annuelle à la mairie de Garcelles, nous invitons tous les castelois et casteloises à venir nous y rencontrer. Ce sera l'occasion d'une petite rétrospective de l'année écoulée, et de réfléchir aux projets pour les mois suivants. Nous pourrions également vous expliquer le fonctionnement (très simple) de notre association. Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux jardiniers ! Si vous avez envie d'apprendre ou de transmettre vos connaissances, tout en profitant du grand air, de bonne humeur et de délicieuses récoltes, alors rejoignez-nous !



Inscrivez-vous sur notre page Facebook « Le jardin des sourires » pour participer à notre assemblée générale. Vous pouvez aussi passer nous voir directement au jardin le samedi matin.



D. Printemps, Présidente du jardin des sourires

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis (demi journée ou journée) dans les locaux de l'école de Garcelles Secqueville et toutes les vacances scolaires (inscription à la journée, 3 jours de présence min/ semaine) dans les locaux de l'école de St Aignan de Cramenil.

Accueil des enfants de 3/11 ans (l'enfant doit être scolarisé). Une sortie ou un évènementiel est proposé par cycle de mercredis et à chaque semaine de vacances, par exemple : cinéma, bowling, équitation... **Horaires du centre de loisirs** : 7h30/18h30.

Les enfants sont regroupés par groupe d'âge et des activités adaptées à leur âge leur sont proposées tout au long de la journée.

Les repas du midi et goûter sont pris en charge par le centre (sauf allergie alimentaire).

Pour une première inscription, il faut se rendre sur le site Familles Rurales Calvados. Pour toute information : marie.meziere@famillesrurales.org



Parole aux associations...

TENNIS CLUB FRENOUVILLE

La reprise des cours a eu lieu le lundi 12 septembre. Il reste de la place pour tous les enfants ou adultes qui souhaitent faire du tennis, tous niveaux, tous âges à partir de 3 ans !

Les championnats par équipe hommes adultes ont commencé le 26 septembre. Ce club familial aime la compétition !

- 7 journées de rencontres auront lieu cet hiver pour les + de 35 ans
- 7 journées au printemps pour les ados / adultes de + de 16 ans
N'hésitez pas, il reste des places.
Cours de tennis : Enfants 140€ / Ados(-18 ans) 180€ / Adultes 220€*

CONTACT :

Angélique 06 18 64 43 20 ou
xdurand@numericable.fr

*Licence + cotisation annuelle + cours encadrés



Tarifs « LOISIR »



Tarifs annuels du 1er sept.
2022 au 31 août 2023

Catégorie	FRENOU-VILLE	EXTERIEUR
Adulte	60€	75€
Couple	110€	140€
Joueur d'équipe championnat	60€	
Parents voulant jouer occasionnellement avec son enfant qui prend des cours	45€* (licence comprise obligatoire)	
Invité (licencié obligatoirement dans un club)	45€	
Carte / badge gymnase (majeur obligatoire)	10€	

Tarifs estival du 1er juin 2023
au 31 août 2023 (accès aux terrains extérieurs uniquement)

Catégorie	FRENOU-VILLE	EXTERIEUR
Adulte	30€	45€
Couple	50€	65€

Pour tous renseignements, contactez Angélique 06.18.64.43.20. ou par mail xdurand@numericable.fr

ASSAC

QUELQUES PETITES NOUVELLES DE L'ASSAC !

Après une assemblée générale houleuse, le 22 juin dernier, un groupe de joueurs ainsi que l'entraîneur ont annoncé leur départ pour d'autres cieux.

Nous nous sommes retrouvés avec un groupe très restreint. Cela aurait été très compliqué de repartir pour la saison 2022/2023.

Après de nombreuses discussions et réunions avec nos voisins du MSL Garcelles pour une fusion des 2 clubs du Castelet, cela n'a pas été possible. Donc, le bureau a pris la décision de mettre l'association en sommeil pour cette saison.

Notre club aurait fêté ses 46 ans d'existence cette année.

Malgré cette situation désolante, le bureau, qui a été reconduit dans son intégralité, a décidé la retransmission, sur écran géant, de la coupe du Monde 2022, en partenariat avec l'association « l'art de peindre » d'Urville. Les rencontres seront donc retransmises dans la salle des fêtes d'Urville.

En espérant un redémarrage de notre club la saison prochaine...

Après 29 années de présidence, je remercie tout mon bureau : Maryse, cheville ouvrière de l'association, Laurent, l'homme à tout faire, Enguerran, Isabelle, Patrick et Yves pour leur aide dans toutes nos manifestations.



Merci à vous tous,
Raymond Evandre

Parole aux associations...

MSL GARCELLES

Le MSL Garcelles compte 140 licenciés répartis en 7 catégories :

- 2 équipes séniors de 50 joueurs qui ont repris le chemin des terrains début août et qui évoluent en D2 et D3.
- 25 vétérans ont repris les entraînements fin août pour un championnat relevé cette saison.
- Les autres catégories sont réparties ainsi : baby foot / U6 U7 / U8 U9 / U10 U11.

Il nous manque quelques filles dans la catégorie U8/U9 que nous souhaitons vivement promouvoir au sein du MSL, c'est pour cela que nous proposons aux jeunes filles qui souhaitent rejoindre notre club la gratuité de la licence pour leur première année avec la possibilité d'un essai d'un mois.

Les garçons restent les bienvenus dans toute les catégories jusqu'au U10/U11.

Deux bénévoles nous ont rejoint merci à eux, mais il nous manque encore quelques personnes pour renforcer notre équipe les mercredis et quelques samedis matin uniquement pour les plateaux.

Nous serions également satisfaits si nous trouvions un coach bénévole pour renforcer nos équipes séniors.

Responsable de l'école de foot : 07 60 78 80 92
Le président, Michel BACON : 06 16 08 20 39

M. Bacon, président du MSL



CAEN LA MER

TWISTO AUTO

SERVICE DE VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis le 12 juillet, Twisto a lancé un service de mobilité de proximité, sur réservation qui vient compléter les solutions de mobilité Twisto disponibles sur la Caen la mer.

Huit véhicules sont actuellement proposés en libre-service.



1 Téléchargez l'application Mobilize Share sur l'App Store ou Google Play.



2 Lancez l'application et **inscrivez-vous** en remplissant le formulaire.



3 Photographiez votre **permis de conduire**, votre **carte d'identité** et **prenez-vous en photo** avec votre carte d'identité à côté de votre visage, enregistrez le tout dans l'application !



4 Enregistrez votre **carte bancaire** pour gérer le règlement de vos locations.



5 Validez votre **adresse email** en cliquant sur le lien qui vous est envoyé. **Vérifiez vos SPAMS.**



6 Une fois votre inscription validée (sous 48h), **réservez votre véhicule** sur notre application ou sur notre site Internet. Le jour de votre réservation, **voilà votre smartphone est votre clé !**

CAEN LA MER

MUSIQUE EN PLAINE SOUFFLE SES 10 BOUGIES



Octobre 2012 marque la naissance officielle de MEP (Musique en Plaine), initiée par la communauté de communes Plaine Sud de Caen. A l'époque, l'école de musique accueillait 142 élèves, 10 ans plus tard, l'école, désormais établissement de Caen la mer, compte 330 inscrits.

Au fil des années, Musique en Plaine a su décloisonner les pratiques, approcher tous les métiers du spectacle vivant, jouer ensemble, partager avec le monde des professionnels, s'initier aux techniques d'enregistrements, de diffusion et aux arts visuels... et cela malgré la crise sanitaire. L'équipe pédagogique a motivé ses troupes pour maintenir les fondamentaux et se réinventer. Jamais autant de Live et de vidéos ont été produits. Elles sont d'ailleurs toujours disponibles sur la chaîne YouTube de Caen la mer.

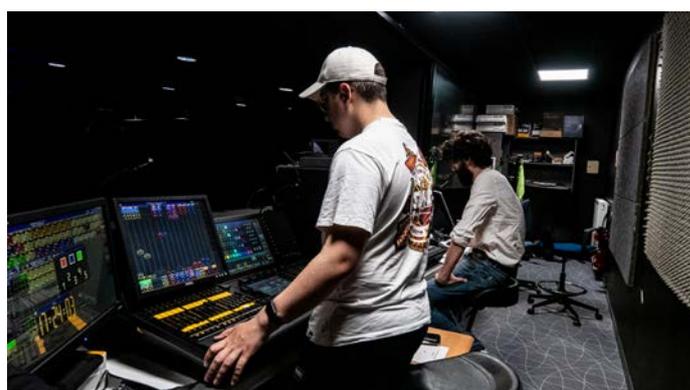
UN SEUL REGARD, MAIS UN BEAUREGARD !

Pour amorcer les 10 ans avec classe et panache, le Festival Beauregard* a été inauguré mardi 5 juillet en présence du groupe "Les petits lutins verts", 100% élèves MEP dont certains suivent l'aventure depuis 2012. Une prestation scénique brillante, énergique et au groove généreux, fidèle à l'image des enseignements.

* merci à John et à la mairie d'Hérouville Saint-Clair

NOUS NE SOMMES PAS SEULS !

On ne parle pas ici d'extraterrestres, mais bien d'une part, de toutes les équipes depuis l'ère Plaine Sud jusqu'à celle de Caen la mer en 2017, qui ont permis de créer toutes les ressources théoriques, instrumentales, vocales, techniques et graphiques, nécessaires au bon fonctionnement du projet d'établissement.



D'autre part, la dynamique propre à MEP prend tout son sens dans un projet de territoire qui embrasse les partenariats. On n'en dénombre pas moins de 20 juste pour la saison passée, dont : le Conservatoire, le Théâtre de Caen, le Cargö, Le BBC, le Festival Beauregard, la section Arts du spectacle (cinéma) de l'université de Caen Normandie, le Département, la Région Normandie, L'Éducation Nationale, LE Collectif PAN, le DNMade du Lycée LAPLACE...

MUSIQUE EN PLAINE SOUFFLE SES 10 BOUGIES

DE BIEN BEAUX CHIFFRES...

En 2022, pour le plaisir, la motivation et l'épanouissement de tous et à tous les âges, MEP continue à se nourrir de la vie artistique et culturelle, par l'expérience de la scène, la rencontre avec des artistes dans des champs artistiques et des esthétiques variés, le partage avec des professionnels. Pour preuve, si nous revenons un instant sur l'année écoulée, on dénombre 14 résidences d'artistes, 14 journées dédiées aux concerts d'élèves dans notre CLUB et 7 concerts sur le territoire, 7 live streaming ont été diffusés sur la chaîne YouTube de Caen la mer. 450 scolaires ont été accueillis. La production de travaux visuels et photographiques co-réalisés par des élèves, liés à ces activités, a battu des records.

UN NOUVEAU LOCATAIRE

Enfin, MEP héberge cette année les cours collectifs du Centre de Ressources Régional Handicap Musique-Danse, entité du Conservatoire & Orchestre de Caen. Cet accueil est rendu possible grâce à la mutualisation de nos salles de cours. L'objectif prioritaire du Centre est d'accompagner le développement et l'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements d'enseignement artistique. Afin de mener à bien cette mission, l'enseignement musical dispose d'un parc instrumental propre : piano, violon, guitare acoustique, accordéon, xylophone, instruments de percussion (métal, bois, peaux), harpe, guitare électrique et bien d'autres.

En parallèle, le Centre s'est doté d'un instrumentarium électronique ou audionumérique qui ouvre des possibilités pédagogiques originales pouvant s'adapter aux publics en situation de handicap : ergonomie, sélection et réglage fin des paramètres musicaux mis en jeu par le geste instrumental, séquençage, possibilités de jeu collectif, etc. Bienvenue à eux !



Musique En Plaine :

4 Bd des Nations, 14540 Bourguébus
www.musique-en-plaine.fr
Courriel : musiqueenplaine@caenlamer.fr
02 14 37 28 90
Bus Twisto 30 arrêt Musique En Plaine



DÉCOUVREZ
CAEN LA MER



**SOIRÉE
ÉVÉNEMENT**

JEUDI 13 OCTOBRE 2022 • 19H

La Grande Halle - COLOMBELLES

AVEC

Jean **VIARD** • Marion **JOFFLE**
Emmanuel **CHAUNU** • Patrick **CHAUVEL**
Philippe **GELUCK** • Tristan **LUCAS**

INSCRIPTION GRATUITE SUR **CAENLAMER.FR**

AGENDA...

ÉVÉNEMENTS À VENIR

OCTOBRE

Vendredi 7 octobre à 18h : Assemblée Générale
Association Le Jardin des Sourires - Mairie de Garcelles

Jeudi 13 octobre à 19h : Soirée événement Découvrez Caen la mer 2030 - Grande Halle de Colombelles

Samedi 15 octobre : Journée Bien-Être et Beauté avec une marche de 5 km en soutien aux femmes atteintes du cancer du sein - Salle des fêtes de Saint-Aignan.

Ouvert à tous "Hommes et Femmes".

Inscription ci-dessous ou : v.nosile@commune-le-castelet.fr



Dimanche 16 octobre : Repas annuel des séniors - Salle des fêtes de Saint-Aignan

Mercredi 26 de 16h-18h30 : Présence du « **SENSIBUS** » Place des Palabres à Garcelles, un véhicule itinérant dont l'objectif est d'aller à la rencontre des aînés et de leurs aidants, afin de les informer et les sensibiliser sur les aides au maintien à domicile.



OCTOBRE

Dimanche 30 octobre à 10h : Balade faune et flore. Marche de 8 km à travers le bois de Secqueville animée par I. Lebigre de l'association Les Pieds sur Terre. La balade vise à sensibiliser à la biodiversité dans nos campagnes avec des observations de faune et de flore.

RDV parking de Secqueville, près de l'abribus.

Sur inscription : c.collet@commune-le-castelet.fr

NOVEMBRE

Mercredi 2 novembre de 14h30 à 17h : Rencontre "Y a d'la joie !" Salle de Saint-Aignan

Dimanche 13 novembre à 10h30 : Fête de la Saint Martin - Messe à 10h30, Commémoration au monument aux Morts de Garcelles-Secqueville et dépôt de gerbe à 11h30, puis verre de l'amitié.

Vendredi 18 au Dimanche 20 novembre : Club Images - 17^e French Digital Tour (Concours international d'Images projetées) - Projection des images de 9h à 17h le samedi et dimanche - Salle des fêtes de Saint-Aignan. Entrée gratuite

Samedi 19 novembre à 10h : Initiation Gratuite Massage bébé - Salle de la mairie de Garcelles-Secqueville
Inscription obligatoire : c.ponty@commune-le-castelet.fr

DÉCEMBRE

Samedi 3 décembre : Marché de Noël Anim.com - Salle de Saint-Aignan

Dimanche 4 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants - Salle de Saint-Aignan (horaires à venir)

Mercredi 7 décembre : Goûter de fin d'année pour les Séniors - Salle de Saint-Aignan

JANVIER

Dimanche 15 janvier 2023 à 11h : Vœux du Maire - Salle de Saint-Aignan

FÉVRIER

Dimanche 5 février 2023 de 10h à 17h : Salon du Jeu Et si on jouait en famille ? Salle de Saint-Aignan

LE CASTELET
EN DIRECT
SUR VOTRE
SMARTPHONE !



Flasher
ce code



JOURNÉE BIEN-ÊTRE ET BEAUTÉ

15 OCTOBRE 2022

Salle des fêtes Saint-Aignan-de-Cramesnil
(parking mairie)



ENTRÉE SALON : 2€

INSCRIPTION MARCHÉ 5 KM : 3€ (QR CODE)

Une collation sera offerte par la Mairie du Castelet
à l'issue de cette marche

Tous les bénéfices de cette journée
seront reversés à la Ligue contre le Cancer

AU PROGRAMME

- **Départ de la marche** (5km) à 10h - rendez-vous à la mairie - Ouvert à tous "Hommes et Femmes".
- **Ouverture du salon** de 10h à 18h
- **11h30-12h** : Intervention du médecin coordinateur de l'antenne Mathilde, Mme Quartier (prévention dépistage du cancer du sein)
- **Atelier** : Découverte des professionnels du bien-être et de la beauté
- **Stands** : Sophrologue, Socio-esthéticienne, Réflexologue, Spécialiste du maquillage permanent, Médium-tarologue, Art-thérapeutes, Nutritionniste, Prêt à porter femmes «Les Copines d'abord», Chaussures, Accessoires, Prêt à porter enfants, Bijoux, Praticienne massage bien-être...
- **Tombola** : très beaux cadeaux à gagner
- **Restauration** : Crêpes, Boissons

Salon organisé par « Pour Elle » - Saint Martin de Fontenay

 @14pourelle -  @petiteparenthèse14 - 06 64 78 46 43



Marche organisée par la Mairie du Castelet

Inscription : Flashez le QR code ci-contre
ou v.nosile@commune-le-castelet.fr